

JOURNÉE TECHNIQUE



FRANCE DIGUES

22 et 23 Novembre 2023
Mulhouse

Aménagements hydrauliques



Tour déversante du casier de Brunstatt-Didenheim – photo Rivières de Haute Alsace

Contexte

France Dignes a lancé un [groupe de travail sur les aménagements hydrauliques](#) afin de mieux identifier la diversité de ces ouvrages et comprendre les enjeux techniques et réglementaires auxquels sont confrontés leurs gestionnaires.

La journée marquera un point d'étape dans ces discussions et pourra apporter des éclairages sur les points suivants :

- **Définition et typologie des AH** et leurs composants
- Méthodologie pour la réalisation d'une **EDD** (cf [note de cadrage EDD](#)) et plus largement un éclairage **réglementaire** spécifique aux AH
- **Recommandations et retours d'expériences pour la gestion des ouvrages et les projets de construction** (sur les aspects techniques, fonciers, concertation, etc.)

JOURNÉE 1 : mercredi 22 novembre 2023

9h00

ACCUEIL

Café d'accueil des participants / Connexion des participants en visio

9h30

OUVERTURE Rivières de Haute Alsace

INTRODUCTION

10h15

Définition et typologie des aménagements hydrauliques Rémy Tourment (INRAE)

En premier lieu, il est nécessaire de clarifier ce qu'est un aménagement hydraulique et de montrer leur diversité : conçus pour intercepter les eaux d'un cours d'eau ou le ressuyage de venue de l'eau en provenance de la mer, en dérivation ou au fil de l'eau, en complément de systèmes d'endiguement...ces spécificités induiront des façons d'analyser leur rôle et de mener les études de danger.

Echanges avec les participants

RÉALISATION D'UN ÉTUDE DE DANGER D'UN AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE

11h00

Réaliser une EDD : Explication de la note de cadrage Intervenant à confirmer

La DGPR a publié en février 2023 un [note de cadrage](#) pour préciser le contenu d'une EDD pour un Aménagement hydraulique (fixés au IV de l'article R.214-116 du code de l'environnement). La présentation apportera des éclairages sur les attendus réglementaires de ces études.

Echanges avec les participants

11h45

Réaliser une EDD : Témoignages de gestionnaires Intervenant à confirmer

Retour d'expérience d'un gestionnaire ayant réalisé une étude de dangers d'un aménagement hydraulique. Ils nous expliciteront comment ils ont procédé, les difficultés rencontrées, les questions qui restent sans réponse.

Echanges avec les participants

12h30

REPAS

14h00

TÉMOIGNAGES DE GESTIONNAIRES

Plusieurs gestionnaires d'aménagements hydrauliques nous présenteront les spécificités de leurs ouvrages. Nous évoquerons à travers leurs témoignages

- **La gestion des ouvrages** : entretien des vannages, gestion sédimentaire, gestion de la végétation, gestion des remplissages , etc. : quelles modalités (régie ou sous traitées aux communes, à des entreprises, etc.) ? quelles bonnes pratiques ? ;
- **Les recommandations en matière de construction** (sur les aspects techniques, fonciers, réglementaires) : les points sensibles, les écueils à éviter, etc.
- **Concertation** sur les projets de construction (concilier les enjeux agricoles/environnementaux et PI) ?

16h30

PRÉSENTATION DE LA VISITE ET INFOS PRATIQUES

17h00

FIN DE JOURNEE

JOURNÉE 2 : Jeudi 23 novembre 2023

9h00

DÉPART DEPUIS MULHOUSE

Visites sur les ouvrages de Rivières de Haute Alsace :

- Protection de Didenheim Brunstatt (digue de protection rapprochée et ouvrages de rétention)
- Bassins de rétention à Landser

Les visites seront l'occasion de visiter également d'autres projets :

- le chenal de dérivation des crues mis en place pour protéger Mulhouse
- Les aménagements de renaturation réalisés sur Mulhouse

12h30

REPAS

Suite des visites

16h00

FIN DE JOURNÉE À MULHOUSE

Transport : Déplacements en bus et/ou voitures des participants

Équipement : Prévoir vos chasubles, des chaussures confortables. Informez-vous des conditions météo !



Aménagement hydraulique de Landser – Steinbrunn le Bas
(photo Rivières de Haute Alsace)

Public

Gestionnaires de digues et d'ouvrages hydrauliques ; titulaires de la compétence GEMAPI ; Porteurs de PAPI ; Bureaux d'études ; Maîtres d'oeuvre ; Professionnels du domaine (ingénieurs, techniciens) ; Services de contrôle ; Elus.

Tarifs

Journée technique 22 et 23 novembre 2023

Adhérent : Gratuit [Pour adhérer c'est ICI](#)

Non adhérents à France Dignes

- Gestionnaire de droit public : 150€ TTC
- Organisme de droit privé : 200€ TTC

Les repas ne sont pas compris dans les frais d'inscriptions et doivent être payés en complément (environ 20€ TTC/repas/personne)

Inscriptions

Inscriptions avant le **17 novembre 2023** sur le [formulaire d'inscription](#).

Visioconférence

Pour bénéficier au mieux des échanges lors de cette journée nous vous invitons à privilégier une participation en présentiel. A défaut de pouvoir venir, il est possible de participer à la 1^{ère} journée en visio-conférence, via le logiciel sécurisé ZOOM.

Seules les personnes inscrites auront le droit d'accès en salle de conférence virtuelle. Une personne inscrite peut-être remplacée par une personne de la même structure à condition de nous en informer avant la journée.

Merci de prendre vos dispositions pour être **pleinement disponible** tout au long de cette journée. Prévoyez de **vous connecter dès 8h30**. Nous vous donnerons accès à la salle de conférence à partir de 8h55, une fois votre inscription vérifiée.

RAPPEL : les questions des participants en présentiel seront prioritaires par rapport aux participations en visio.

Contacts

Béatrice TOURLONNIAS

04 76 48 87 22 / 06 44 90 63 91

beatrice.tourlonnias@france-dignes.fr

Journée technique organisée avec l'appui technique de Rivières de Haute Alsace



Mulhouse

ADRESSE

- **Salle J1** : Maison de Région de Mulhouse - Salle Rouget de Lisle
4 avenue du Général Leclerc, CS 81298 – 68055 ([accès](#))
- **RDV visite J2 matin** – à Mulhouse (adresse communiquée prochainement)

En transport en commun

Accès Salle J1

La Maison de la Région de Mulhouse est à 3 min à pieds de la gare centrale de Mulhouse

En voiture

Pensez au covoiturage (une liste des participants vous sera envoyée)

Attention, le parking de la Maison ne sera pas accessible (**travaux en cours sur l'avenue Général LECLERC**). Vous pouvez vous garer aux parkings de la Gare situés à proximité ([plus d'information sur les parking](#))

